



World Library and Information Congress: 69th IFLA General Conference and Council

1-9 August 2003, Berlin

Code Number: 005-F
Meeting: 132. Serial Publications
Simultaneous Interpretation: -

Die Zeitschriftendatenbank : **le catalogue collectif allemand des publications en série, ou ZDB**

Barbara Sigrist

Staatsbibliothek zu Berlin – Preussischer Kulturbesitz
(Bibliothèque d'Etat, Berlin – Patrimoine Prussien)
Berlin, Allemagne

Résumé :

Le catalogue collectif allemand des périodiques, le Zeitschriftendatenbank, ou ZDB, a derrière lui plus de trente ans d'une histoire plutôt réussie.

Au cours de ces trente années, le ZDB, d'un projet de traitement automatique des données soutenu par une poignée de bibliothèques, est devenu un véritable réseau national bâti autour d'une base de données étendue et fiable, aujourd'hui solidement établie en Allemagne.

Conformément au sujet de la session d'aujourd'hui de la section « publications en série », je commencerai par quelques explications sur le ZDB lui-même, sa structure technique, son organisation et son contenu. Ensuite, je communiquerai quelques chiffres, et expliquerai le fonctionnement de notre contrôle bibliographique. Je me pencherai également sur l'éventualité de coopérations avec des partenaires internationaux, et sur la question de savoir si le ZDB va ou non aligner ses normes sur les normes internationales.

Le ZDB

Le ZDB est le catalogue national collectif pour le catalogage partagé de toutes les publications en série, quelles qu'elles soient.

Cela concerne :

- les revues, journaux, publications en série, bases de données (ressources intégrées)
- de toutes périodes, de tous pays et dans tous langages
- sur différents supports (papier, microfilm, publications électroniques)

Le ZDB est devenu l'outil de référence pour les publications en série dans les réseaux régionaux de bibliothèques, dans les OPACS locaux, et, au-delà, l'élément de base pour le prêt entre bibliothèques et la fourniture de documents à distance en Allemagne et au-delà des frontières.

La direction du ZDB a conservé la distinction entre gestion technique et éditoriale. Depuis 1999, die Deutsche Bibliothek de Francfort-sur-le-Main (DDB) a été la bibliothèque d'accueil de la base de données, et responsable de la maintenance du système et des services de distribution des données, alors que le travail d'édition ainsi que les tâches de développement reposaient sur la Staatsbibliothek de Berlin – Preussischer Kulturbesitz (SBB).

A ce jour, le ZDB contient plus de 1,1 million de titres de publications en série, comprenant :

- environ 420 000 périodiques vivants
- plus de 60 000 journaux et
- 22 000 revues électroniques

Il y a 5,8 millions de notices d'exemplaires, appartenant à 160 établissements membres, ce qui représente un total de 4 300 bibliothèques. Une seule grande bibliothèque fait encore défaut : en effet, la participation de la bibliothèque nationale d'Allemagne, die Deutsche Bibliothek, est pour le moment en préparation.

Méthode de travail

Peut-être savez-vous déjà que, selon le système fédéral allemand, la politique culturelle, et par conséquent, la gestion des bibliothèques, revient en grande part aux états fédéraux. Ceci implique, par exemple, que six réseaux régionaux différents ont été développés pour le catalogage des monographies. Seul le ZDB a toujours fonctionné en tant que réseau national.

En quelques phrases, je vais vous expliquer notre méthode de travail :

Chaque membre du ZDB ou chaque institution participante catalogue les nouvelles notices de titres et les informations de localisation en ligne, directement sur la base de données centrale de catalogage. Ceci permet de retirer le meilleur profit du catalogage partagé. (Dans 70 à 80 % des cas, on trouve déjà une notice de titre, à laquelle il ne reste plus qu'à ajouter sa localisation).

Afin de préserver la cohérence des données, chaque notice de titre datant de plus de deux semaines ne peut être modifiée ou éditée que par le département d'édition des titres, ou, pour ce qui concerne les données d'autorités, par le département d'édition des fichiers d'autorités. Les demandes de modification doivent être directement adressées aux équipes d'édition. De cette façon, le ZDB est utilisé comme fichier d'autorité pour les publications en série. Cependant, la gestion des notices d'exemplaires demeure entre les mains des membres du ZDB.

Système multi-base

Dès le début, on a fait fonctionner le ZDB sur un modèle multi-base. Ceci implique que, distincte du ZDB mais étroitement liée à celui-ci, nous avons la base des autorités, dont la Staatsbibliothek est co-responsable avec trois autres partenaires : en plus de la SBB, la bibliothèque d'Etat de Bavière, la bibliothèque nationale d'Allemagne et, plus récemment, la bibliothèque nationale d'Autriche sont responsables de l'édition des notices d'autorité.

C'est cette base de données qui constitue le fichier national des autorités.

En outre, les informations touchant aux notices d'exemplaires de différentes bibliothèques sur une même notice de titre sont directement liées à ce titre par le biais du fichier de la bibliothèque.

Et, de temps à autre, - mais c'est exceptionnel – quelques noms de personnes provenant d'un fichier propre au ZDB peuvent être liés à une notice de titre.

Le grand avantage de ce système multi-base repose sur la possibilité de faire apparaître les corrections apportées dans l'un des fichiers sur toutes les notices liées. Ainsi, la correction d'une autorité auteur est valable non seulement dans sa notice d'origine, mais aussi dans toutes les notices de titres qui lui sont liées.

Service de distribution des données

Toutes les nouvelles notices de titres et toutes les nouvelles localisations cataloguées dans le ZDB sont fournies chaque semaine par la Deutsche Bibliothek aux destinataires des données, les réseaux régionaux de bibliothèques.

Sont également distribuées les nouvelles notices, toutes les notices éditées et les notices d'autorité nouvelles ou récemment éditées. Les données sont mises sur le serveur de la bibliothèque nationale d'Allemagne, pour être ensuite récupérées par les réseaux par liaison FTP.

Ce service hebdomadaire de fourniture des données permet de garantir la cohérence des données entre le ZDB, les réseaux régionaux et les Opacs locaux.

Toutes les données sont fournies sous MAB2, le format d'échange allemand.

Deux fois par an, les participants de la base de données peuvent obtenir les données de leur propre bibliothèque et sont en mesure d'accéder aux données par le protocole Z39.50, bientôt même par le biais d'interfaces web (telles que SRU, SOAP, OAI).

Revue électronique

Avec plus de 21 000 revues électroniques, le ZDB est l'une des bases de données les plus importantes au monde pour ce type de documents.

Les titres de revues électroniques sont catalogués dans le ZDB, avec des entrées séparées pour les versions imprimées et électroniques d'une revue ; des liens sont établis entre éditions imprimée et électronique. L'accès en ligne aux revues électroniques est rendu possible par des liens hypertextes dans l'Opac du ZDB et sur cédérom. Comme ces liens ne fonctionnent que si la publication électronique est téléchargeable gratuitement, et comme, à présent, le ZDB ne contient que quelques articles sous licence, nous travaillons en collaboration avec le EZB¹ (ou base de données des publications en série électroniques, basée à Regensburg). C'est là que sont administrés les droits d'accès des bibliothèques.

Le SDB et l'EZB ont harmonisé leurs méthodes de travail de façon à éviter tous les doublons dans le catalogage, et afin que les usagers puissent obtenir les informations nécessaires à l'accès en ligne depuis l'OPAC du ZDB, où la plupart des revues électroniques sont directement reliées par une url spécifique aux informations sur les licences d'utilisation contenues dans l'EZB.

Dans l'Opac de ZDB, une fonction « feuilletage par sujet » a été conçue pour les revues électroniques. Récemment, nous avons également inclus dans le ZDB des titres provenant de bouquets de revues comme celui d'EBSCO, nous les avons rendus compatibles avec le ZDB. Ainsi, les bibliothèques allemandes peuvent aussi utiliser les notices bibliographiques offertes par les fournisseurs de bouquets, sans avoir à manipuler de notices MARC.

C'est là ce que nous considérons comme le plus grand avantage du catalogue intégré : on peut trouver des revues électroniques dans la base de données sans même savoir au préalable si une version électronique est ou non disponible. Sont également disponibles à partir de cette seule base de données non seulement des informations sur les revues électroniques, mais aussi sur toutes sortes de documents, sur supports numérisés, microformes, etc.

Intégration de ZDB au niveau national et international

Le ZDB et les services qu'il offre sont le fondement essentiel de différents projets nationaux et internationaux :

- par le biais de la fourniture de données, le ZDB est devenu la base des catalogues régionaux allemands (en ce qui concerne les revues)
- par conséquent, la base des opacs locaux également

¹ Elektronischen Zeitschriftenbibliothek

- mais aussi la base de différents systèmes de fourniture de documents, en particulier SUBITO, grâce aux liens entre le ZDB et l'EZB (la base de données des publications électroniques en série)
- l'opac du ZDB peut également être consulté via le KVK²
- comme le ZDB fait partie de PiCarta International, la base de données est facilement consultable depuis des bibliothèques étrangères.

Coopération internationale

La coopération internationale, pour ce qui est du ZDB, comprendra deux autres aspects :

La coopération dans un sens plus technique, ce qui signifie que nous essaierons d'inclure les publications en série des bases de données nationales suisse et autrichienne. La Suisse deviendra peut-être membre participant de ZDB.

Mais pour le moment nous sommes toujours en négociations avec des représentants de ces pays quant aux éventualités d'une coopération plus étroite. Dans un premier temps toutes les notices de localisation autrichiennes seront intégrées et figureront dans le ZDB. La Österreichische Nationalbibliothek (ÖNB) agira en tant que comité éditorial pour les bibliothèques autrichiennes.

La coopération avec la Suisse serait plus simple si notre code de catalogage était fondé sur les règles de catalogage anglo-américaines.

Et cette réflexion nous amène à la question suivante, primordiale en ce qui concerne la coopération : il s'agit de savoir s'il faudrait harmoniser nos normes et nos formats de catalogage sur une base internationale, qui dit base internationale dit, bien entendu, l'univers de AACR2 et MARC21.

Comparons donc les normes de catalogage, confrontons les codes allemands de catalogage RAK-WB³ et RAK-NBM⁴ avec AACR2, interprétations des normes comprises.

Pour certaines demandes particulières de catalogage des publications en série dans le ZDB, nous avons nous aussi mis au point des interprétations des normes, intitulées « ZETA ». « ZETA » correspond aux précisions des normes rédigées pour la base de données CONSER, aussi désignées comme « le manuel de catalogage CONSER. ».

Le format d'échange allemand est MAB2, alors que l'univers des normes de catalogage anglo-américaines a adopté MARC21.

Vous aurez sans doute remarqué que l'Allemagne est au cœur d'un débat passionné pour savoir s'il faudra modifier les codes de catalogage allemands et les formats d'échange. Nous avons baptisé ces considérations du nom de « Umstieg » [correspondance ferroviaire], et, pour beaucoup de collègues, c'est bien le mot le plus horrible de l'année...

La Deutsche Bibliothek a été chargée de mener à bien une étude sur la faisabilité de ce changement des codes et formats d'échange allemands. A cet égard, les résultats de la rencontre IFLA des experts sur le code international de catalogage a particulièrement attiré notre attention. Aujourd'hui, nous n'avons ni l'occasion ni le temps de parler des différents objectifs globaux qui ont mené à ces résolutions. Et il y aurait de bonnes raisons de procéder à une harmonisation nationale dans un cadre international, ne serait-ce que pour mener à bien le catalogage simplifié des titres de monographies par exemple, par un usage simplifié des données au format MARC21 de la Bibliothèque du Congrès.

Mais pour ce qui est des périodiques ou pour les publications en cours, les choses en vont bien autrement. L'impact d'une migration vers les règles anglo-américaines de catalogage serait plus lourd de conséquences que pour les monographies. Les notices de publications en série doivent nous servir durant de nombreuses années en raison du mode de parution de ces publications. Mais les nombreux changements de titre et autres qu'un périodique subit pendant sa durée de vie entraîne un travail

² Karlsruhe Virtual Katalog, il s'agit d'une interface commune de recherche permettant d'accéder à tous les catalogues des bibliothèques régionales allemandes par Internet.

³ Regeln für die Alphabetische Katalogisierung - Wissenschaftlichen Bibliotheken

⁴ Regeln für die Alphabetische Katalogisierung - Nicht Buch Materialien

constant de mise à jour : environ 40% des publications en série sont vivantes, ce qui signifie que des entrées scindées peuvent voir le jour, et, dans le cas d'un changement de norme, les entrées scindées différeront également grandement. Cela crée donc de nouvelles entités de titres différentes.

Dans tous ces cas, il n'est pas seulement nécessaire de corriger ces titres-là, de relier le titre ancien au nouveau titre, mais peut être trouvera-t-on une autre raison, conforme aux règles de catalogage anglo-américaines, pour créer une entrée distincte pour le faux-titre, et on aura alors à créer trois entrées distinctes pour un même périodique.

L'autre différence, réellement significative, entre ces codes de catalogage est que 60% des notices de titre sont liées à des notices d'autorité collectivité auteur, qu'il s'agisse du créateur en tête de vedette, ou d'une vedette secondaire de publication.

Le système multi-base utilisé dans le ZDB veut que les titres et les autorités collectivité auteur soient également reliés techniquement. Pour cette connexion, le fait que seuls 40 % des notices du GKD⁵ correspondent avec les entrées des têtes de vedette des noms de personne de la Bibliothèque du Congrès pose problème.

Tout ceci parce que les règles anglo-américaines de catalogage n'utilisent pas d'entrées normées dans le cas des collectivités gouvernementales, parce que la structuration des vedettes secondaires diffère, parce que les normes de création des entrées de titres scindés diffèrent, particulièrement pour les suppléments régionaux, et enfin parce que les règles de catalogage anglo-américaines comportent plus d'entrées d'autorités collectivité auteur que les RAK (ex : noms de congrès).

Toutes ces différences conduisent à autant d'autorités différentes. Et logiquement, de ces différences des normes de scission des noms d'auteurs collectivités découlent des entités de titres différentes. En plus des règles de scission qui varient, différentes vedettes de titres uniformes et de titres de sous-séries posent problème.

Bien plus ennuyeux encore est le fait que toutes les informations relevant de ces entités de titres doivent également être modifiées. Ces corrections ne sauraient être faites par le comité éditorial central, mais par chaque participant.

Et ces corrections, avec toutes leurs implications sur les systèmes internes des bibliothèques – surtout si elles ne sont nécessitées qu'en raison d'un éventuel passage à un nouveau code de catalogage – ne sont pas susceptibles d'être accueillies favorablement par les catalogueurs de publications en série en Allemagne (sans même parler des éventuels blocages du fait des équipes de maintenance).

Telle est du moins la réalité actuelle.

Enfin, voici le scénario qui nous plairait le mieux : nous souhaiterions continuer à améliorer notre code de catalogage en accord avec les règles internationales, en particulier pour les ISBD et les ISSN, en essayant d'internationaliser les normes de scission, et en travaillant main dans la main avec des projets internationaux comme ISST pour trouver des définitions standardisées et des accords sur les conventions des titres uniformes.

Projets de développements du ZDB : dans un futur proche, nous construirons un portail des publications en série afin de fournir les options suivantes :

- pouvoir rechercher et avoir accès aux données via des interfaces web, et, ainsi, relier le ZDB à d'autres services sur Internet
- pouvoir faire des recherches dans des bases de données de contenu, qui sont directement liées au ZDB, et
- pouvoir améliorer les possibilités de commande directe.

⁵ Gemeinsame Körperschaftsdatei : fichier autorité des noms de collectivités auteur